



## AGENCE DE LA SOURCE

170 Route Nationale 113

30920 CODOGNAN

04 66 73 55 04

agencedelasource@orpi.com

# Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

( Seul le vendeur est redevable des honoraires )

Rémunération

( Pourcentage appliqué sur le montant du prix de vente )

RIX DE VENTE	Locaux à usage D'habitation ou Professionnel	Locaux à usage Commercial ou Industriel	Terrain à bâtir
De 0 à 70 000 €	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire
De 70 001 € à 150 000 €	7% TTC	7% TTC	7% TTC
De 150 001 € à 320 000 €	6% TTC	6% TTC	6% TTC
A partir de 320 001 €	5% TTC	5% TTC	5% TTC

CHARGE DE LA REMUNERATION : la rémunération est à la charge du vendeur

**La délivrance d'une note est obligatoire - Grille tarifaire en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2017 - TVA en vigueur 20.00%**

**ORPI** SARL AGENCE DE LA SOURCE - SIRET : 814 383 535 00014 - Code APE 6831Z - Capital social 1 000.00€

Titulaire de la carte T, portant la mention Transaction sur immeubles et fonds de commerce

N°CPI 3002 2016 000 005 350 délivrée par la CCI du Gard

Titulaire du compte séquestre N° 40001089510 ouvert auprès de la DUPUY DE PARSEVAL

Garantie financière souscrite auprès de VESPIEREN - ALLIANZ IARD 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS La Défense Cedex sous le N°279385 pour un montant de 110 000.00EUR

TVA intracommunautaire FR74814383535

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**